

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : OFFICE DE TOURISME DES SABLONS
Utilisateur : comptaoffsablons comptaoffsablons

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2025_09
Objet :	Contrat de Destination touristique
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-07-01 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4 - Autres types de contrats
Identifiant unique :	060-528828536-20250701-DEL_2025_09-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-528828536-20250701-DEL_2025_09-DE-1-1_0.xml	text/xml	858 o
Document principal (Délibération) Nom original : signe_DELIB 2025_09_ContratDestination.pdf Nom métier : 99_DE-060-528828536-20250701-DEL_2025_09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 juillet 2025 à 15h43min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 juillet 2025 à 15h43min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 juillet 2025 à 15h43min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 juillet 2025 à 15h43min10s	Reçu par le MI le 2025-07-04

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'OISE

OFFICE DE TOURISME
VEXIN EN PAYS DE NACRE

Établissement Public
Industriel et Commercial
Office de Tourisme
Vexin en Pays de Nacre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - N°09/2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Comité de Direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
26	26	19

Date de la convocation
Le 17 juin 2025

Objet de la délibération :

CONTRAT DE DESTINATION TOURISTIQUE 2024-2027
--

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi 1^{er} juillet à dix-huit heures, le comité de direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Musée de la Nacre et de la Tabletterie, Oise, sous la présidence de M. Christian GOUSPY, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Francis BOGAERT, Ghislain de BOUTRAY, Aldjia DAHMOUN, Laurent DESMELIERS, Sylvain DUCLAY, Christian GOUSPY, Hugues de LEON, Philippe LOGEAY, Mireille LUTZ, Thiéry MAILLE, Serge PELLEGRINELLI, Loïc TAILLEBREST et Dominique TOSCANI (Titulaires) ;

Mesdames et Messieurs Nelly BANSSE, Alice CAMPAGNARO, Anne-Sophie GRABOWSKI, Didier JANTET, Sylvain TAMBURRO et Christiane TOSCANI (Suppléants) ;

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Christophe BARREAU, Romain DAGORNO, Sabine DUCARUGE, Bertrand GERNEZ, Emmanuelle LAMARQUE, Sylvain LECHATTON, Geoffrey LELEU, Annie LEROY, Sophie LEVESQUE, Céline MULLER, Lydia OEUVRARD, Flore PREVÔTÉ et Jean-Jacques THOMAS ;

Madame Anne-Sophie GRABOWSKI assure les fonctions de rapporteur de séance.

Portées par la stratégie de développement touristique régionale, la Communauté de communes (CC) des Sablons, la CC Thelloise et la CC du Vexin-Thelle, ont engagé une démarche de rapprochement afin de faire émerger les principaux axes stratégiques de développement touristique communs aux trois territoires.

Considérant :

Les compétences de l'Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre en matière de développement, de promotion et de valorisation touristique ;

L'ambition des intercommunalités de soutenir et d'accompagner les acteurs touristiques de leur territoire pour développer et maintenir leur attractivité auprès des habitants et des visiteurs ;

La possibilité de structurer et soutenir les projets locaux grâce à la signature d'un Contrat de Destination Touristique avec la Région Hauts-de-France ;

La volonté d'engager une démarche de rapprochement avec la Communauté de communes voisine Thelloise visant à faire émerger des axes stratégiques de développement touristique communs afin de dynamiser l'offre touristique locale ;

Après avoir pris connaissance du Contrat de Destination Touristique proposé par la Région Hauts-de-France, en lien avec les Communautés de communes des Sablons, du Vexin-Thelle, Thelloise et l'Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre ;

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** la mise en place du Contrat de Destination Touristique ainsi que la démarche de partenariat intercommunautaire engagée et les orientations stratégiques proposées dans le cadre de ce contrat ;
- **D'AUTORISER** le Président de l'Office de tourisme Vexin en Pays de Nacre à signer ledit Contrat de Destination Touristique avec la Région Hauts-de-France, les Communautés de Communes voisines et Oise Tourisme, ainsi que tout document afférent nécessaire à sa mise en œuvre ;
- que la signature de ce contrat et cette coopération permettront de renforcer l'attractivité touristique du territoire et d'accompagner les porteurs de projets ;

Le Comité de Direction, à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place du Contrat de Destination touristique.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,



Le Président,

Christian GOUSPY